



La Bafouille



Contact : unsa.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

Octobre 2025

Recrutement au choix des A : Une décision arbitraire et une régression intolérable pour nos collègues !!

Les modalités d'affectation locale des IFiP ont été modifiées en 2025 par la DGFIP contre l'avis des organisations syndicales mais aussi d'une partie des directeurs locaux.

La directrice RH a décidé d'imposer l'affectation « au choix ».

L'UNSA DGFIP a dénoncé cette façon de faire qui est révélatrice de l'état désastreux du dialogue social dans notre direction.

Aujourd'hui, les collègues IFiP qui souhaitent changer d'affectation locale sont confrontés à ce nouveau dispositif. Et c'est peu dire que la mise en pratique est difficile. Certains collègues nous disent même renoncer à poser leur candidature. Ils ne comprennent pas pourquoi, après parfois 20 ou 30 années d'expérience, ils doivent maintenant « se vendre », rédiger un CV, faire une lettre de motivation, pour obtenir le poste qu'ils convoitent parfois depuis plusieurs années.

On cherche encore à imposer dans le secteur public des logiques managériales issues du secteur privé. Il

faudrait, d'un claquement de doigt, que les cadres A de la DGFIP s'approprient des savoir-faire et des savoir-être que le système hiérarchique dans lequel ils évoluent leur dénie.

L'UNSA DGFIP fait le constat que les IFiP ne sont tout simplement pas armés pour s'intégrer dans ce dispositif. L'accompagnement proposé est totalement inapproprié.

Pour l'UNSA DGFIP, ce nouveau mode de recrutement est un facteur d'anxiété pour les IFiP. Il crée de l'opacité dans un processus dont les critères, acceptés ou pas, étaient connus de tous et vérifiables.

Le « choix », c'est tout sauf la transparence.

Le « choix », c'est aussi un déni d'égalité. Comment s'assurer qu'aucun candidat ne sera victime de discrimination lors de son recrutement. Nous ne faisons aucun procès d'intention. Les formations, souvent jugées insuffisantes par les recruteurs, sont très claires sur ce point. Mais nous savons tous que

la réalité est tout autre. Comment l'administration va-t-elle s'en assurer. En mettant en place du testing ?

Le « choix », c'est encore un moyen de détourner les règles, et notamment les règles de priorités.

Notre crainte est que ce nouveau dispositif conduise, de fait, à l'impossibilité de changer de filière. Ce qui est recherché avec le « choix », c'est l'employabilité immédiate au détriment de la polyvalence promue par l'ENFiP. Mais nous n'en sommes plus à un revirement prêt de la part de l'administration.

L'UNSA DGFIP réclame le rétablissement d'un mouvement de mutation local pour les IfiP !!!

L'UNSA DGFIP peut vous accompagner dans vos démarches (aide à l'élaboration d'un CV, relecture lettre de motivation, conseils pour l'entretien de recrutement, attentes des recruteurs).

GT «Stratégie ministérielle en matière d'IA»

Pour l'UNSA, l'approche de l'administration est surtout technocratique, et le numérique est avant tout vu comme une solution à tous les problèmes sans une prise en compte suffisante des répercussions sur les agents, leurs métiers, leurs compétences professionnelles, les missions, et, au final, le service public.

Le discours ministériel fait l'impasse sur les transformations réelles que ces technologies pourraient induire sur le travail des agents et l'organisation du travail.

Si la stratégie indique un « accompagnement de l'impact de l'IA sur les organisations et les métiers », il manque de détails concrets sur la manière dont cet accompagnement des agents sera organisé. Les conséquences sur les conditions de travail, la répartition des tâches, les carrières, les rémunérations, l'organisation du travail, et la formation continue des agents sont à peine esquissées.

« Il y a une nécessité d'inclure les agents et bien sûr leurs représentants syndicaux, dans une réflexion

collective préalable, afin d'éviter que l'IA devienne un facteur d'épuisement ou de démotivation, plutôt qu'un levier de progrès.

L'UNSA demande à ce titre l'ouverture d'une négociation sur l'évolution de l'IA aux MEF et ses conséquences.

Pour l'UNSA, l'IA ne doit pas être vue comme un simple outil pour optimiser des tâches répétitives, mais comme un moyen d'accompagner l'évolution des métiers et des missions.

Les enjeux essentiels sont :

- l'accompagnement de l'évolution de l'IA dans nos missions,
- la redéfinition progressive de nos doctrines d'emplois,
- la rénovation et le renforcement des formations pour accompagner la mutation des métiers et des compétences,
- un soutien actif aux agents et cadres dans l'adaptation de leurs métiers à un environnement technologique,
- La mise en place d'une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui évitent tout déclassement professionnel mais prépare les agents et les cadres à cette révolution informatique inévitable.

L'UNSA a fait part de son inquiétude sur l'impact progressif de l'IA sur l'emploi dans nos administrations, dans une période où l'Etat cherche à faire des économies sur la Fonction Publique.



1150 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP !!

À l'occasion de son audition par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale sur le plan d'économies pour 2026, la ministre chargée des Comptes Publics, Amélie de Montchalin, est intervenue sur les 3000 suppressions de postes annoncées dans la fonction publique d'État. Elle a précisé que la DGFIP sera « de nouveau mise à contribution avec 550 emplois en moins en 2026 ».

D'après la ministre, ces nouvelles suppressions de postes s'inscrivent dans un plan triennal (2025 – 2027) de 1700 suppressions de postes. Il en resterait donc 600 pour 2027.

Ces 1700 suppressions d'emplois ne sortent pas du chapeau. Elles étaient inscrites noir sur blanc dans le COM 2023-2027. La répartition était simplement différente puisque le COM prévoyait 0 suppression en 2025 et 850 suppressions en 2026 et en 2027, ce qui fait bien 1700 suppressions au total.

Elles sont donc le fruit d'une décision de l'équipe dirigeante de la DGFIP et pas seulement d'une décision gouvernementale. Cependant, on aurait pu espérer, étant donné les conclusions de la note interne « revue des missions – synthèse ministérielle » du 5 mars 2025 (« Côté DGFIP, ce rythme de réduction (- 32000 agents depuis 2018) reposait à la fois sur des départs en retraite nombreux et à la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité. Ces leviers sont aujourd'hui largement épuisés, dans un contexte où l'obsolescence des

systèmes d'information nécessite, par ailleurs, des investissements massifs. »), que la DGFIP serait épargnée.

Mais non, c'est encore et toujours la DGFIP qui doit supporter une part importante des suppressions d'emploi dans la Fonction publique d'État.

L'impact sur les conditions de travail des agents et les missions est secondaire pour nos dirigeants.

Les agents de la DGFIP en ont assez qu'on leur passe de la pomade (grande conscience professionnelle, qualité de services reconnus par les usagers, ...) pour leur faire avaler ces énièmes suppressions d'emplois.

Pour l'UNSA DGFIP, ces suppressions d'emplois sont totalement déconnectées de la réalité que vivent les services : conditions de travail dégradées, nombreux postes vacants, nouvelles missions sans renfort, règles de gestion de plus en plus défavorables aux agents, ...

Nous alertons depuis longtemps sur les conséquences possibles de cette situation et notamment l'augmentation des risques psychosociaux.

Nous allons aussi en appeler à la responsabilité de nos parlementaires. En 2025, nous avions sollicité députés et sénateurs pour faire échec aux 550 suppressions d'emplois prévues. Certains nous avaient apporté leur soutien. Nous allons reprendre contact et mener une campagne pour tenter de faire disparaître du futur PLF 2026 les suppressions d'emplois prévues à la DGFIP.

Pour vous abonner à notre lettre d'infos, envoyez-nous « ok pour UNSA infos » par mail

Contact : unsa.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

Blog local : <https://62.unsadgfp.fr/>

Pages Facebook et Instagram : [UNSA DGFIP Hauts-de-France](#)





OSEZ l'UNSA !

**En 2025 choisissez l'UNSA
le syndicat différent
qui propose
un syndicalisme
APOLITIQUE,
CRÉDIBLE, CONCRET,
et qui s'exprime librement !**

L'UNSA VOUS DONNE UN ACCÈS GRATUIT À UNE PLATEFORME DE SERVICES DE TYPE COMITÉ D'ENTREPRISE



Des milliers d'offres de promotions, de réductions sur vos achats de loisirs, vacances, spectacles, cinémas et de tous les achats de la vie quotidienne qui viennent améliorer votre pouvoir d'achat. **Les adhérents UNSA ont un accès libre à cette plateforme Couleur CE** y compris directement sur votre smartphone au travers de l'**application gratuite en ligne**. ...

--- et d'autres services (voir au verso).



UNSA ! FINANCES

Le Syndicalisme des Solutions

L'UNSA VOUS AIDE À PRÉPARER VOTRE DÉPART EN RETRAITE

Nous mettons à votre disposition un service d'aide au **calcul de votre pension**, que vous soyez fonctionnaires ou poly-pensionnés. Nous vous accompagnons pour calculer votre pension mais aussi pour préparer votre **dépôt de dossier**.

Nous vous assistons aussi pour vous informer et vous aider dans le cadre de votre **demande de retraite progressive**.

Un service de proximité qui vous permet d'être en relation directe avec **notre référent retraite, de poser vos questions, de faire valider vos projections de départ en retraite**.

BÉNÉFICIEZ DES SERVICES UNSA GRÂCE À LA «*primo adhésion*» !

Pour vous aider à décider, l'UNSA vous propose une **Primo Adhésion en ligne**, qui ne vous coûtera que 14 euros pour l'année 2025.

(Adhésion de 40 euros en paiement CB qui vous reviendra à 14 € après le crédit d'impôts de l'Etat égal à 60 % de la cotisation versée).

C'est une offre découverte d'un an pour bénéficier de tous les avantages d'une adhésion à l'UNSA et découvrir qu'il existe un syndicalisme qui travaille, agit pour vous, et s'occupe de vous !



VOIR COMMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES UNSA DE LA «*primo adhésion*» ! au verso

